

Projet Pédagogique 2022-2023

(Périscolaires, mercredis et vacances scolaires)

Accueil de loisirs Ferdinand Buisson/Bel Air
18 boulevard Maurice Berteaux
95130 Franconville

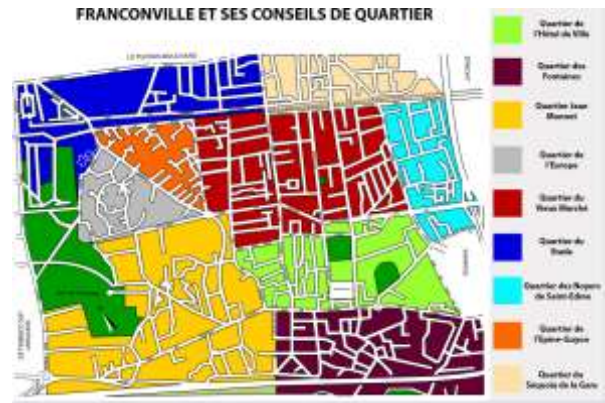


Sommaire

1.	L'environnement : Franconville.....	4
	a) Situation géographique :	5
	b) Les équipements	5
	c) Les dispositifs éducatifs :	7
2.	La structure : l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson.....	8
	a) L'organisateur.....	9
	b) Le quartier d'implantation et équipements de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson	9
	c) Périodes de fonctionnement et inscriptions	10
	d) Descriptif des locaux	10
	e) Les partenaires	10
	f) Les financeurs	11
	g) Le budget	11
	h) L'équipe d'animation.....	11
3.	Public accueilli	12
	a) Caractéristiques générales du public maternel.....	12
	b) Caractéristiques particulières.....	13
4.	Activités dominantes.....	13
5.	Les objectifs pédagogiques de l'accueil Ferdinand Buisson/Bel Air.....	14
	a) Objectif n°1.....	15
	Objectif général et objectifs opérationnels.....	15
	Les moyens	15
	L'évaluation	15
	b) Objectif n°2.....	16
	Objectif général et objectifs opérationnels.....	16
	Les moyens	16
	L'évaluation	16
	c) Objectif n°3.....	17
	Objectif général et objectifs opérationnels.....	17
	Les moyens	17
	L'évaluation	17
6.	Rôles de l'équipe d'animation.....	18
	a) Rôles de l'animateur.....	18
	b) Rôles des directeurs	19
7.	Fonctionnement de l'accueil de loisirs Buisson les mercredis et vacances	21
	a) La journée type mercredi et vacances	21

b)	Recommandations sur des points particuliers de la journée type :.....	23
	L'accueil du matin et du soir	23
	Les repas.....	23
	La sieste	24
	L'activité	24
	La sanction.....	25
	La communication	25
	La santé et les soins.....	25
	Organisation en groupes et décloisonnée.....	26
8.	Organisation de l'accueil périscolaire sur Bel Air et Buisson	27
a)	Accueil pré scolaire :.....	27
	Organisation générale	27
	Transmission des informations (parents/école, parents/accueil de loisirs)	28
	Activités proposées	28
b)	La pause méridienne	29
	L'organisation	29
	Ateliers mis en place.....	30
c)	L'accueil post scolaire.....	31
	L'organisation	31
	Transmission des informations :	32
	Activités proposées :	32

1. L'environnement : Franconville



a) Situation géographique :

La ville de Franconville se situe dans le département du Val d'Oise, au sein de l'agglomération de communes du Val Parisis.

Le département	L'agglomération de communes	La ville
 <p>La ville de Franconville se situe dans le département du Val d'Oise (95). Le Val d'Oise est un département appartenant à la région Ile de France. Il constitue la partie Nord de l'agglomération parisienne. C'est l'un des départements de la grande couronne. Son territoire est très contrasté : il est constitué de zones fortement urbanisées, mais aussi d'un parc naturel régional (le Vexin français)</p>	 <p>Franconville appartient à la communauté d'agglomération du Val Parisis. Cette communauté compte 15 membres (Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles en Parisis, Eaubonne, Ermont, Frépillon, la Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois, Taverny)</p>	 <p>La ville se situe à 20 kilomètres au nord-ouest de Paris. Franconville est composé à la fois de zones d'habitations denses et de zones pavillonnaires. La ville s'étend sur 619 hectares dont 220 d'espaces verts (bois des Éboulures, parc de la mairie, parc Cadet de Vaux)</p>

b) Les équipements

La ville de Franconville a vu sa population doubler en 50 ans, passant de 16025 habitants en 1968 à 36112 en 2016. Une politique d'urbanisation est donc entreprise dès les années 60 avec la construction de quartiers résidentiels et de nombreux équipements et infrastructures (écoles, collèges, centre des sports...)

Les équipements sont répartis sur l'ensemble des quartiers de la ville.

<p>Etablissements scolaires</p> 	<p>La ville de Franconville compte 27 établissements scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22 écoles maternelles et élémentaires - 3 collèges - 1 lycée - 1 établissement privé Jeanne d'Arc. - 1 EMP (externat médico pédagogique).
<p>Structures accueil petite enfance, enfance et jeunesse</p> 	<p>Petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 multi-accueils familiaux et collectifs - 2 multi-accueils privés - 250 assistantes maternelles - Un réseau d'assistantes maternelles - 2 PMI (protection maternelle infantile). <p>Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 accueils de loisirs (11 maternels et 3 élémentaires) <p>Jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 lieu d'accueil K'Fête
<p>Equipements culturels</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Un bibliobus - 1 centre socioculturel (Epine Guyon) - 3 maisons de proximité (Espace Fontaine, maison de l'Europe, maison de la mare des Noues) - Espace Saint Exupéry : médiathèque intercommunale St Exupéry et cinéma Henri Langlois. - 1 école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
<p>Equipements sportifs</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 gymnases - Un stade municipal - Un centre de sports et loisirs
<p>Vie associative</p> 	<p>Franconville bénéficie d'un réseau de plus de 150 associations (culturelles, sportives). Plusieurs lieux dans la ville leur sont dédiés (la maison des associations, le centre socioculturel de l'Epine Guyon, la maison Latitude).</p>

c) Les dispositifs éducatifs :

Franconville dispose d'un PEDT (projet éducatif du territoire) et a mis en place le plan mercredi depuis la rentrée 2018.

Le projet éducatif du territoire :

La ville de Franconville a élaboré un projet éducatif du territoire. Ce projet donne les orientations, les axes d'actions éducatives et les priorités que comptent mettre en œuvre les différents partenaires éducatifs de la ville (de la petite enfance à la jeunesse). Il concerne la période 2022-2025.

Les objectifs généraux sont :

- **Développer, améliorer l'articulation entre le temps scolaire et hors temps scolaire**
- **Permettre la continuité éducative entre la sphère familiale scolaire et périscolaire**
- **Renforcer, soutenir le partenariat, le travail en réseau, le partage du travail éducatif**
- **Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs**
- **Garantir la qualité des activités proposées**
- **Aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant**
- **Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec les acteurs**
- **Permettre l'accessibilité à tous aux accueils de loisirs, en particulier pour les enfants en situation de handicap**

Le plan mercredi :

Depuis la rentrée 2018-2019, la ville de Franconville a mis en place le plan mercredi (conventionné avec le Préfet du département, le Directeur de la CAF et le Directeur national de l'Éducation Nationale). Il s'agit d'offrir des activités périscolaires de qualité.

Les objectifs visés sont :

- **La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**
- **L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**
- **Mise en valeur de la richesse des territoires**
- **Le développement d'activités éducatives de qualité**

La ville de Franconville met en place des mercredis thématiques qui se déclineront en cycles d'activités :

- **Les mercredis thématiques Sport : les « mercredis sports collectifs et atypiques »**. Un cycle de 4 séances pour tous les accueils de loisirs de la Ville en partenariat avec les clubs sportifs de Franconville (Rugby, Basket, Handball, Echecs, Billard).
- **Les mercredis thématiques Culture : les « mercredis art »**. Un cycle de 4 séances pour tous les accueils de loisirs de la Ville en partenariat avec les structures culturelles de la ville de Franconville.
- **Les mercredis thématiques Sciences : les « mercredis numériques » et les « mercredis nature »** en partenariat avec l'association franconvilloise l'ADN des petits génies et/ou d'autres associations, un temps fort (une journée nature).




2. La structure : l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson



L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson est un des 14 accueils de loisirs de la direction de l'enfance de la ville de Franconville.




a) L'organisateur

L'organisateur	L'organisateur est la mairie de Franconville. L'accueil de loisirs Buisson dépend de la direction de l'enfance
Habilitation 	L'accueil de loisirs Buisson est déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).



b) Le quartier d'implantation et équipements de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson

L'accueil de loisirs est situé en centre-ville, dans le quartier de l'hôtel de ville.


La situation géographique de l'accueil de loisirs Buisson nous permet de disposer de nombreux équipements et partenaires possibles à proximité de la structure.

Accueils de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de loisirs Bel Air - Accueil de loisirs Jules Ferry - Accueil de loisirs élémentaire Croc'loisirs
Equipements culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace Saint Exupéry : médiathèque intercommunale St Exupéry et cinéma Henri Langlois - Une école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
Equipements sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Gymnase du Moulin - Gymnase de Bel Air - Gymnase de Ferry


c) Périodes de fonctionnement et inscriptions

<p>Périodes de fonctionnement</p> 	<p>Pré scolaire : 7h00 à 8h20 Post scolaire : 16h30 à 19h00 Mercredis et vacances : 7h00 à 19h00 Les mercredis et vacances les enfants ont la possibilité de venir en demi-journée avec ou sans repas</p>
<p>Inscriptions</p> 	<p>Les inscriptions se font pour toute la durée d'un cycle scolaire (maternel ou élémentaire) au guichet unique en mairie. Il n'y a pas de réservations pour le pré/post scolaire, ni pour la pause méridienne. Les mercredis et vacances, les parents doivent réserver les prestations sur le kiosque famille</p>


d) Descriptif des locaux

<p>Locaux</p> 	<p>L'accueil de loisirs est intégré dans les locaux du groupe scolaire Ferdinand Buisson. Nous disposons d'installations conformes à l'accueil et à la sécurité des jeunes enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois salles de réfectoire. Ces salles servent aussi pour les activités - Une salle d'activité - Deux salles de motricité - Trois cours de récréation
---	---


e) Les partenaires

<p>Les partenaires</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents - L'éducation nationale - Les différents services de la ville (service scolaire, restauration, culturel, des sports, technique...) - Les associations de la commune dans le cadre du plan mercredi - La SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) - La CAF (caisse d'allocations familiales)
---	---

f) Les financeurs

<p>Les financeurs</p> 	<p>Le financement de la structure provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du budget municipal - Des subventions de la caisse d'allocations familiales - De la participation des familles
--	--

g) Le budget

<p>Le budget</p> 	<p>Pour permettre le fonctionnement de la structure, l'accueil dispose d'un budget annuel. Il comprend les lignes budgétaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation - Transports - Droits d'entrées - Petits matériels - Fournitures.
---	---

h) L'équipe d'animation

L'équipe d'animation, durant les mercredis et les vacances scolaires, est constituée des animateurs de l'accueil de loisirs Bel Air et des animateurs de l'accueil de loisirs Buisson.

Directeurs	<ul style="list-style-type: none"> - 1 directeur Catégorie C adjoint d'animation (BAFD en cours)
Animateurs	<ul style="list-style-type: none"> - 6 animateurs diplômés BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) - 3 animateurs non diplômés

La montée en compétence des équipes d'animation est un axe prioritaire de la direction de l'enfance. Des temps de formations sont prévus tout au long de l'année lors des réunions hebdomadaires.

3. Public accueilli





Nous accueillons, les mercredis et les vacances, les enfants scolarisés à l'école maternelle Buisson (3-6 ans) et les enfants fréquentant l'école maternelle Bel Air (3-6 ans). La capacité d'accueil de la structure est de 110 enfants (80 maternelles et 30 élémentaires).

La fréquentation moyenne les mercredis et les vacances est de 60 enfants.

L'accueil des enfants en situation de handicap est un axe prioritaire de la direction de l'enfance. L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson met tout en œuvre pour que ces enfants soient intégrés au reste du groupe, participe aux activités et aux sorties. Des rencontres avec les parents de ces enfants sont organisées. Ces temps permettent de rencontrer les familles avant que les enfants ne fréquentent la structure, d'échanger, de trouver la meilleure façon de les accueillir. Au cours de ces rencontres un protocole d'accueil est rempli par les responsables légaux avec l'aide des directeurs. Ce document suit l'enfant sur les différents temps d'accueil et structures fréquentées. Un retour est fait tous les soirs aux parents et un bilan final à lieu à chaque fin de sessions.

a) Caractéristiques générales du public maternel

Les enfants de maternelles ont des caractéristiques et des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace.

Physique 	Social 	Affectif 	Intellectuelle 
Besoin de se dépenser Importance du repos Découverte de son corps et celui des autres Développement de la motricité (besoin de s'exercer)	Egocentrique (centré sur lui et ses besoins) Découverte du monde qui l'entoure. Besoin d'être entouré. Besoin de s'isoler. Besoin de cadre. Besoin de l'approbation de l'adulte. Besoin de responsabilités. Besoin d'autonomisation	Importance du « cocon » familial (doudou, tétines, sécurité affective...) Besoin de repères (lieux, temps, personnes) A du mal à gérer ses émotions. Besoin de démonstrations affectives	Curiosité/ besoin de découverte Développement du langage La compréhension passe par les sens (expérimentation) Pas de notion de danger Affirmation de soi (période du non) Pas de notion du temps et de l'espace.

b) Caractéristiques particulières

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs Buisson ont des caractéristiques spécifiques qui leur sont propres :

- **Les enfants qui fréquentent la structure viennent de 2 écoles maternelles (Ferdinand Buisson et Bel Air).**
- **Suite à l'assouplissement des protocoles liés à la crise sanitaire du Covid 19 mis en place dans les accueils collectifs de mineurs les enfants des écoles Buisson et Bel Air sont de nouveau regroupés par groupe (Moyens/Grands en décrochés et les petits en cloisonnés) les mercredis.**
- **Nous accueillons beaucoup d'enfants qui ont des fratries à l'accueil de loisirs élémentaire Croc'loisirs.**
- **Le climat est plus détendu les mercredis et vacances que les jours d'école (moins de tensions entre les enfants, moins de violences verbales et physiques).**

4. Activités dominantes

Cette année l'accueil de loisirs Buisson a décidé de sensibiliser les enfants à la nature, aux gestes écocitoyens. Notre objectif est de faire découvrir les richesses naturelles et de sensibiliser à leur protection.

Ce projet répond aux valeurs de citoyenneté, d'ouverture sur le monde et de partage que nous défendons sur la structure.

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson organisera des portes ouvertes tout au long de cette année. Ces temps sont essentiels, ils permettent d'ouvrir l'accueil de loisirs aux parents. Ce sont des temps importants d'échanges et de partages.

Elles pourront prendre plusieurs formes :

- Des réunions d'informations
- Des veillées jeux avec la participation des familles
- Une grande exposition à la fin de l'année

5. Les objectifs pédagogiques de l'accueil Ferdinand Buisson/Bel Air

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson est un temps éducatif à part entière. Il est le complément du temps scolaire et de l'éducation parentale. Il ne se substitue pas aux parents. Nous sommes dans une démarche de coéducation.

Les objectifs pédagogiques mis en place sur la structure découlent des valeurs que nous défendons et du diagnostic réalisé par l'équipe d'animation lors d'une réunion de bilan en fin d'année.

Valeurs que nous défendons sur la structure :

« Chaque enfant est unique »

« La richesse d'un groupe dépend de la richesse des individus qui le composent »

En favorisant le développement individuel de chaque enfant, en lui permettant d'acquérir de plus en plus d'autonomie, en lui faisant partager ses passions et en l'ouvrant aux autres, nous renforcerons la cohésion du groupe et donc sa richesse.

Il est essentiel que l'enfant soit acteur de ses loisirs.

Tout cela ne peut avoir lieu que dans un cadre garantissant la sécurité affective et physique des participants.

Après avoir fait un état des lieux des moyens et des ressources dont l'accueil dispose, nous avons décidé de mettre en avant 3 objectifs généraux pour cette année 2022-2023. Ces objectifs sont généraux et concernent l'ensemble des enfants fréquentant la structure. Nous adapterons cependant les moyens mis en place pour les adapter à l'âge des enfants.

a) Objectif n°1

Objectif général et objectifs opérationnels

Objectif général	Objectifs opérationnels
- Permettre à l'enfant de s'exprimer	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression artistique par la mise en place de pôles créatifs - Développer les capacités de verbalisation émotionnelle - Valoriser la résolution de conflit entre les enfants et la communication entre eux

Les moyens

Activités	Vie quotidienne	Relation
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités artistiques - Les activités proposées sont : préparées, réfléchies, maîtrisées par les animateurs. - Création de land (lieux d'activités non dirigés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'échanges lors des repas ou les temps informels - Réunion d'enfants encadrée par les animateurs - Météo des émotions à l'arrivée des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant peut faire partager ses passions, parler de ses loisirs lors de temps préparés par les animateurs mais également lors de temps informels

L'évaluation

Quantitatif	Qualitatif
<ul style="list-style-type: none"> - Combien d'activités proposées par les enfants ont été mises en place ? - Tous types d'activités ont-ils été proposés aux enfants ? - Combien d'enfants participent d'eux même à la météo des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont-ils apprécié proposer des activités ? - Se sont-ils sentis écoutés, conseillés, accompagnés dans les activités qu'ils souhaitaient réaliser ? - Les enfants repartent-t-il de l'accueil de loisirs avec une émotion plus positive qu'à leur arrivée

b)

Objectif n°2

Objectif général et objectifs opérationnels

Objectif général	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none">- Développer la cohésion et les relations entre les enfants de Bel Air et Buisson	<ul style="list-style-type: none">- Fédérer les groupes autour de projets communs- Développer la communication entre les enfants d'écoles différentes- Mettre en place des activités collectives

Les moyens

Activités	Vie quotidienne	Relation
<ul style="list-style-type: none">- Activités collectives- Mise en place de projets communs aux 2 groupes- Temps forts communs	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de règles de vie communes- Fonctionnement commun à tous les enfants	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de temps d'échanges entre les enfants lors des réunions

L'évaluation

Quantitatif	Qualitatif
<ul style="list-style-type: none">- Combien d'activités collectives ont été mises en place ?- Combien de temps forts ont été mis en place ?	<ul style="list-style-type: none">- Les enfants de Bel Air et Buisson ont-ils le sentiment d'appartenir à un seul et même accueil de loisirs ?- Les enfants ont-ils appréciés les activités et temps forts communs ?

c) Objectif n°3

Objectif général et objectifs opérationnels

Objectif général	Objectifs opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> - Développer la conscience écologique dès le plus jeune âge. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les enfants à s'exprimer sur le monde qui les entoure. - Développer les activités qui permettent la découverte des gestes éco-citoyen - Développer la responsabilité des enfants dans un axe écologique

Les moyens

Activités	Vie quotidienne	Relation
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités en dehors des murs de l'accueil de loisirs - Faire des bilans après chaque activité - Mettre en place des activités et des animations en lien avec les gestes éco-citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps d'échanges pour que les enfants puissent s'exprimer sur les sujets environnementaux. - Impliquer les enfants dans la vie éco-citoyenne de la structure - Rendre les enfants acteurs des tâches liés au recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des temps où les enfants prennent le temps d'écouter les autres - Permettre à l'enfant d'accompagner son/ses camarades dans la réalisation de leurs projets éco-citoyens.

L'évaluation

Quantitatif	Qualitatif
<ul style="list-style-type: none"> - Combien d'activités ont eu lieu en dehors des murs ? - Combien d'actions écocitoyennes ont été mises en place - Combien d'outils ont été créés pour initier les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont-ils apprécié découvrir l'écologie ? - Les échanges se sont-ils faits dans un climat calme et détendu ? - Les enfants ont-ils appréciés d'accompagner leurs camarades dans ce projet ?

6. Rôles de l'équipe d'animation

a) Rôles de l'animateur



ANIMER C'EST METTRE EN MOUVEMENT.

L'arrêté du 15 juillet 2015, relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs, précise les fonctions et les aptitudes des animateurs.

Les fonctions de l'animateur
<ul style="list-style-type: none">❖ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs❖ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.❖ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs❖ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités❖ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Les aptitudes
<ul style="list-style-type: none">❖ Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité❖ Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif❖ Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination❖ Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

Sur l'accueil de loisirs Buisson et Bel Air

- L'animateur participe à la mise en place du projet pédagogique.
- L'animateur joue avec les enfants.
- Il assure la sécurité physique et affective des enfants. Il doit avoir connaissance de la réglementation, des consignes de sécurité et des caractéristiques générales et particulières du public accueilli
- Il doit respecter le rythme de l'enfant et doit proposer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.
- Il encadre et anime les temps de vie quotidienne.
- Il fait le lien entre l'école et les parents. Il est amené à être en contact avec les autres personnels communaux (ATSEM, restauration scolaire, personnel technique).
- Il a des tâches administratives à effectuer (pointages, tablettes...).
- L'animateur sait évaluer son action éducative, se remettre en question et toujours essayer de s'améliorer. Les bilans en cours d'année sont là pour l'aider.

La montée en compétence des équipes d'animation est un axe prioritaire de la direction de l'enfance. Des temps de formation sont prévus tout au long de l'année lors des réunions hebdomadaires.

b) Rôles des directeurs



L'arrêté du 15 juillet 2015, relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs, précise les fonctions des directeurs.

Notre rôle est à la fois administratif et pédagogique.

Les fonctions du directeur

- ❖ **Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap**
- ❖ **Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif**
- ❖ **Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation**
- ❖ **Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil**
- ❖ **Développer les partenariats et la communication.**

Administratif :

- Nous gérons l'accueil de loisirs.
- Nous gérons l'équipe d'animation (horaires, congés, absences des animateurs).
- Nous gérons le budget de l'accueil.
- Nous mettons en place des outils afin de faciliter le travail des animateurs.
- Nous sommes en contact avec les différents services de la commune.

Pédagogique :

- Nous élaborons le projet pédagogique.
- Nous avons un rôle de formateur auprès des animateurs et des stagiaires.
- Nous faisons le bilan et évaluons l'action éducative de l'équipe.

7. Fonctionnement de l'accueil de loisirs Buisson les mercredis et vacances

Cette partie décrit de façon précise l'organisation de l'accueil de loisirs Buisson pour les mercredis et les vacances.

Chaque temps d'animation et de vie quotidienne sera expliqué de manière claire et précise.

a) La journée type mercredi et vacances

La journée du mercredi se décline en 5 temps distincts.

TEMPS 1 : L'accueil du matin

A sa prise de poste, l'animateur d'ouverture installe les L.A.N.D.** avant l'arrivée des enfants (7h-7h15).

Les animateurs ont pour mission première de veiller à la sécurité physique et affective des enfants lors de leur arrivée.

L'animateur, propose des animations et/ou joue avec les enfants.

Un petit dej' peut être proposé aux enfants lors de leur arrivé

A 9h15, fin de l'accueil des enfants.

Réunion d'enfant afin de les recenser puis mise en place de la « météo des émotions » (9h45). Ce temps est propice pour parler des activités mises en place lors de la matinée afin que les enfants puissent se positionner sur chacune d'entre elles

Pendant la réunion d'enfants, un animateur se détache afin de notifier les effectifs sur le tableau général.

**Lieux d'Activités Non Dirigés

TEMPS 2 : Les activités/ Les animations

A partir de 10h00, préparation des activités puis à partir de 10h15 mise en place des activités animées.

Fin des activités vers 11h45 (Les enfants prennent part à l'installation et au rangement, ceci fait partie intégrante de l'activité.)

TEMPS 3 : Le repas + temps d'animation calme

Les enfants passent aux toilettes afin de faire leur besoin et se lavent les mains.

Ils vont ensuite à table.

Le temps du repas et un moment convivial où les animateurs proposent des petits jeux, quiz, devinettes ou tout simplement discutent avec les enfants.

A la fin du repas les animateurs proposent aux enfants des temps d'animation calme (établie en amont avec les programmes d'activités) pour ceux qui le souhaitent.

Un animateur est détaché pour les enfants qui désirent jouer (jeux calme de préférence)

Durée du T.A.C. : 30 min maximum.

Ensuite, petite réunion d'enfants afin d'exposer les activités de l'après-midi.

Accompagnement des petites sections au dodo .

TEMPS 4 : Les activités/ Les animations

A partir de 14h00, préparation des activités, puis à partir de 14h15 mise en place des activités animées.

Fin des activités vers 15h45 (Les enfants prennent part à l'installation et au rangement, ceci fait partie intégrante de l'activité.)

TEMPS 5 : Goûter et accueil du soir

Les enfants passent aux toilettes, font leurs besoins et se lavent les mains pendant qu'un animateur prépare le goûter.

Ils s'installent pour prendre leur collation.

Les animateurs profitent de ce moment convivial pour échanger avec les enfants sur leur journée et faire un point sur leur état émotionnel (afin de situer la journée de l'enfant, en fonction de ce qu'il avait mis dans sa météo le matin). C'est également un moment préférentiel pour les animateurs afin qu'ils valorisent la journée des enfants.

A partir de 16h30, un animateur s'occupe de l'accueil des parents à la porte d'entrée. Il prend en charge les tablettes, les listings ainsi que les infos à transmettre aux parents.

Les L.A.N.D. sont remis en place et les animateurs jouent avec les enfants.

b) Recommandations sur des points particuliers de la journée type :

L'accueil du matin et du soir



Ce temps est très important. Pour les parents c'est le seul lien qu'ils ont avec l'équipe d'animation.

Un mauvais accueil donne une mauvaise image de la structure.

Ce temps permet la transmission d'informations entre les parents et le centre, les parents et l'école.

L'animateur doit aller au-devant des parents.

Il doit pouvoir renseigner, rassurer les parents sur la journée de leur enfant. La transmission des informations entre membres de l'équipe d'animation est nécessaire.

Les repas



Le temps des repas est un temps convivial d'échange (entre enfants, entre enfants et animateurs), un temps d'apprentissage (se servir des couteaux, apprendre à ne pas gaspiller...), et aussi un temps de découverte (nouveaux goûts, nouveaux aliments...).

L'animateur a un rôle important à jouer.

- ❖ Les animateurs mangent à la table des enfants. Ils peuvent ainsi échanger avec les enfants sur la matinée, réguler le bruit pour que ce soit un moment agréable, accompagner les enfants dans le développement de leur autonomie.
- ❖ L'animateur ne force pas les enfants à manger. Il peut les inciter à goûter.

- ❖ L'animateur ne prive pas l'enfant de manger. Ceci n'est pas une sanction acceptable.
- ❖ L'animateur ne crie pas pour obtenir le silence. Il ne serait pas crédible aux yeux des enfants. Il doit créer des outils qui auront un meilleur résultat auprès des enfants.
- ❖ Les enfants débarrassent à la fin du repas.

La sieste



La sieste est un temps de repos nécessaire pour les enfants de première année de maternelle. Afin de respecter le rythme des enfants le réveil échelonné est mis en place.

- ❖ Seules les premières années de maternelle vont à la sieste (cohérence avec l'éducation nationale)
- ❖ La sieste ne peut être utilisée comme punition.
- ❖ Lorsqu'un enfant se réveille, il se lève et rejoint les enfants en activités.
- ❖ Un enfant plus grand peut aller à la sieste s'il en fait la demande (fatigue, enfants malades...).

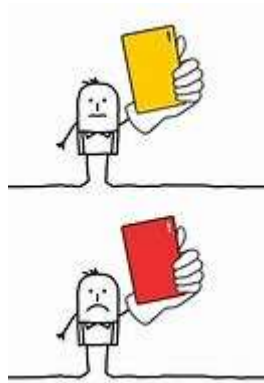
L'activité



L'activité doit être réfléchie et préparée à l'avance. Elle doit correspondre aux intentions du projet pédagogique de la structure.

L'animateur devra remplir une fiche d'activité lors de la préparation de celle-ci. Cela permet à l'animateur de réfléchir à l'activité, de l'anticiper mais aussi d'en garder une trace et de créer une ressource d'activités disponible à toutes les personnes travaillant dans la structure.

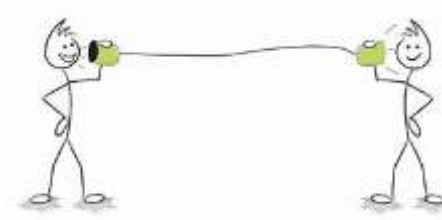
La sanction



La sanction intervient lorsqu'un enfant a transgressé une règle. L'animateur détermine la sanction. Il doit y réfléchir.

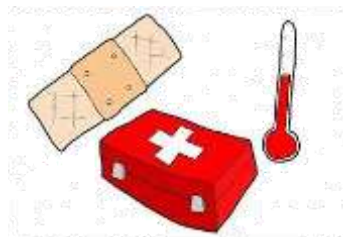
- ❖ La sanction ne doit pas être blessante ni vexante.
- ❖ Elle ne peut être une corvée, un châtiment corporel ou une privation.
- ❖ Elle doit être juste.
- ❖ Elle doit être proportionnelle à la faute.
- ❖ Elle doit être justifiée et expliquée à l'enfant qui la reçoit.

La communication



La communication est importante dans la vie de l'accueil de loisirs. Elle permet la transmission des informations aux parents, de les rassurer, mais aussi de parler de la vie du centre. Il est nécessaire de trouver des moyens de communication efficaces : affichages, soirées portes-ouvertes.

La santé



À chaque inscription, les parents remplissent une fiche sanitaire où sont indiquées les éventuelles allergies, les traitements médicaux.

Les familles, dont les enfants sont atteints de pathologies nécessitant un traitement médical (allergie alimentaire, asthme...), doivent mettre en place un protocole d'accueil individualisé (PAI).

Les médicaments et les protocoles sont stockés dans le bureau de la direction.

L'accueil des enfants en situation de handicap est un axe prioritaire pour nous.

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson met tout en œuvre pour que ces enfants soient intégrés au reste du groupe, participent aux activités et aux sorties. Les parents sont reçus par la direction afin d'établir un protocole d'accueil.

L'équipe d'animation doit connaître les enfants accueillis avec des pathologies, des allergies, des PAI et connaître les procédures à suivre pour l'administration des médicaments. Des réunions d'informations se feront régulièrement au cours de l'année.

Chaque groupe dispose d'une trousse de secours. Les animateurs veillent à ce qu'elle soit toujours avec eux, la vérifie régulièrement et s'assure que les produits ne soient pas périmés.

Lorsque des soins sont donnés à un enfant, l'animateur doit absolument noter la nature de ces soins dans le cahier d'infirmier.

Organisation en groupes et décloisonné

- Vie quotidienne :

Les enfants sont regroupés par groupe d'âge pour les temps d'accueil (matin et soir) et pour les temps de repas (midi et goûter).

- Activités :

Septembre à Février :

Les moyens et grands sont mélangés pour les activités. Les enfants choisissent l'activité qu'ils souhaitent faire, les animateurs doivent prendre en compte ce facteur dans l'élaboration des activités.

Les petits restent entre eux. Ils ont besoin de repères en début d'année (animateurs, salle, routines...).

À partir des vacances de février :

Les petits intègrent l'organisation en décloisonné avec les moyens et les grands pour les activités.

8. Organisation de l'accueil périscolaire sur Bel Air et Buisson

L'accueil de loisirs Bel Air et Ferdinand Buisson ont un socle commun au niveau de l'organisation de ces temps d'accueil. Les objectifs pédagogiques sont les mêmes que pour les mercredis et vacances.

Buisson : L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux du groupe scolaire Ferdinand Buisson. Il accueille les enfants de l'école maternelle et élémentaire Ferdinand Buisson. Nous utilisons les réfectoires, les salles de motricité, les cours de l'école maternelle et élémentaire. Le groupe des petits possède sa propre salle d'activité dans une classe laissée libre par l'école élémentaire.

Bel Air : L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux de l'école maternelle Bel Air. Il accueille les enfants de l'école maternelle et élémentaire Bel Air. Nous utilisons les réfectoires, les salles de motricité, les cours de l'école maternelle et élémentaire. (Voir le projet pédagogique de l'ALM Bel Air pour plus de précisions)

a) Accueil pré scolaire :

Organisation générale



Buisson
<p>Les enfants sont accueillis à Buisson en préscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin pendant les périodes scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none">- 7h00 : les enfants maternels sont accueillis dans le réfectoire maternel, les enfants élémentaires sont accueillis dans le réfectoire élémentaire.- Les enfants peuvent amener un petit déjeuner s'ils n'ont pas eu le temps de le prendre chez eux. Une table est mise à disposition.- 8h15 : les enfants rangent les salles d'accueil. Les animateurs vérifient les pointages et les cahiers d'appels.

- 8h20 : les enfants maternels sont accompagnés dans les classes par deux ou trois animateurs. Les informations et les documents sont transmis par les animateurs à l'équipe pédagogique. Les enfants élémentaires sont accompagnés à l'école par deux animateurs. Un animateur prend en charge les enfants de Buisson 1 et un autre les enfants de Buisson 2. Pour aller à l'école Buisson 2, les enfants passent par la cour de Buisson 1.

Transmission des informations (parents/école, parents/accueil de loisirs)



Buisson

- Un cahier de transmission est mis en place pour la communication parents/accueil de loisirs. Les messages des parents sont notés dessus par les animateurs et transmis au directeur de l'accueil.
- Un tableau est à disposition à l'entrée (soit devant la porte d'entrée, soit dans l'entrée de la structure). Les animateurs notent les différents temps que fréquenteront leurs enfants. Ces informations sont ensuite relayées par les animateurs à 8h20 au corps enseignant lorsque les enfants sont amenés à l'école.

Activités proposées



Buisson

Pendant ce temps d'accueil l'important est de rassurer l'enfant, de lui permettre de bien commencer sa journée.

Des pôles d'activités sont aménagés dans les salles d'accueil (jeux de société, dessins, dinette...).

L'enfant a le choix d'aller dans ces différents pôles ou bien de ne rien faire.

L'enfant est libre de s'asseoir tranquillement avec ses copains et discuter, d'échanger avec les animateurs.

Des activités, encadrées par les animateurs, sont aussi proposées aux enfants.

b) La pause méridienne

L'accueil de loisirs Buisson prend en charge la pause méridienne de l'école élémentaire. Le service scolaire s'occupe de la pause méridienne en maternelle.

L'organisation

Buisson

Buisson 1 et 2

Les élèves sont récupérés dans leur classe à **11h30**.

Les animateurs se chargent de faire l'appel et d'ensuite les accompagner aux toilettes afin que les enfants fassent leurs besoins et qu'ils procèdent aux lavages de leurs mains.

Une fois fait, les animateurs font ranger leur classe et recompte les enfants.

Les services tournent en fonction des A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) mis

en place par le corps enseignant.

1^{er} Service :

Buisson 1

Les enfants sont amenés dans les réfectoires élémentaires.

Ils ont le choix de s'asseoir ou ils le désirent dans la mesure du possible.

Les enfants sont sollicités pour goûter et débarrasser leur table.

Des jeux de fin de repas sont mis en place si le temps le permet.

2^{eme} Service :

BUISSON 2

A 12h25, les enfants sont appelés afin de se rendre aux toilettes.

Ils viennent ensuite se ranger devant l'animateur référent de leur classe.

Les enfants sont recomptés et partent ensuite s'installer à la place qu'ils désirent dans la mesure du possible.

Les enfants sont sollicités pour goûter les aliments et débarrasser leur table.

Des jeux de fin de repas sont mis en place si le temps le permet.

**Fin du service de la pause-
méridienne :**

Les enfants sont récupérés par les enseignants dans les deux cours élémentaires à 13h20.

Ateliers mis en place

Buisson

**Pour les enfants situés dans les
cours :**

Des activités variées leur seront proposées et l'espace entre les deux cours pourra être occupé pour lesdites activités. Les enfants peuvent s'ils

le veulent rester en activité libre sous la surveillance d'un animateur.
Chaque animateur propose au moins 1 atelier thématique par semaine.

c) L'accueil post scolaire

L'organisation

Buisson
<p>16h15 : Les animateurs arrivent sur la structure. Ils préparent les salles d'accueil, le goûter, les cahiers d'appel et les tablettes.</p>
<p>16h30 : La passation</p> <p>Les animateurs prennent en charge les enfants. Quatre animateurs vont dans le hall de l'école maternelle chercher les enfants (grandes et moyennes sections) maternels, 2 autres animateurs récupèrent les plus petits dans l'ancien bâtiment et un animateur va à l'école élémentaire récupérer les enfants de CP.</p>
<p>16h35-17h00 : Après être passé aux toilettes le goûter commence.</p>
<p>17h00-19h15 : Départ échelonné des enfants. Un animateur est en charge de l'accueil des parents ainsi que du travail administratif (Listing, tablette, vérification de l'identité des personnes venant récupérer les enfants, transmission des informations)</p>
<p>18h00 : les enfants fréquentant l'étude arrivent sur la structure. Ils sont accueillis dans le réfectoire élémentaire</p>
<p>19h00 : fermeture de la structure</p>

Transmission des informations :

Buisson

Le meuble installé à l'entrée de l'accueil de loisirs est réservé aux documents de l'école à transmettre aux parents.

Ce meuble sert également de comptoir pour l'accueil.

Si un document n'a pas été transmis aux parents pendant ce temps d'accueil, l'animateur de fermeture le met dans le casier blanc prévu à cet effet (au-dessus du meuble).

En cas d'informations importantes et urgentes non transmises, les animateurs appelleront les parents le soir même.

Activités proposées :

Buisson

Les enfants ont le choix entre des activités libres et autonomes (des coins spécifiques sont aménagés dans les salles d'accueil) ou des activités menées par les animateurs (décoration de la structure, atelier danse...).

Les enfants peuvent profiter, par beau temps, de la cour de l'école maternelle. L'accueil de loisirs dispose d'équipements de cour (cages de football, paniers de basket, tricycles, patinettes, grands jeux d'extérieurs...)